








SITUATION CRITIQUE DE LA MANTE RELIGIEUSE
MANTIS RELIGIOSA (LINNAEUS, 1758) (DICTYOPTERA, MANTIDAE)
 DANS L'OUEST VAUDOIS - ANNEXES

STÈVE BREITENMOSER

Entomo Helvetica 9, 2016, pp. 95-106

Annexe 1 Description de la situation de chaque population, des menaces potentielles et d'une prévision à +/- long terme.

Commune VD Localisation	Description du site	Situation + positif /- négatif	Menaces (par ordre décroissant)	Prévision à +/- long terme
La Rippe Le Bucley	Réserve naturelle PPS et bas marais d'importance national	Population moyenne (10-20 ind.) +/- stable + Réervoir potentiel important + Gestion actuelle optimale de la zone herbeuse (fauche alternée par an avec 1/2 zone non fauchée de la PPS et du bas-marais) + Mode de gestion devrait perdurer	Avec le statut de protection et le mode actuel de gestion: très faible	
Coinsins Vettanes	Lisière xérophile en bordure de vigne et chânaie	Population faible (0-5 ind.) - Zone extrêmement petite, cloisonnement	1. Changement du mode de gestion : fauche plus intensive (nombre et type: épareuse) 2. Isolement 3. Vigne plus intensive 4. Urbanisation	
Arzier-Le Muids Le Molard	Talus de voie ferrée, prairie maigre	Population faible (0-5 ind.) - Zone extrêmement petite, cloisonnement + Zone pouvant être connectée via la voie ferrée et prairie en Réseau OQE	1. Changement du mode de gestion : fauche plus intensive (nombre et type: épareuse) 2. Isolement 3. Urbanisation	
Bougy-Villars Villars-dessus	Prairie maigre mi-sèche très en pente	Population moyenne à faible (5-10 ind.) - Zone totalement cloisonnée en zone villas + Gestion actuelle de la prairie la prairie et de l'ourlet le long de la lisière adaptée avec une fauche tardive ou pas de fauche.	1. Urbanisation 2. Isolement 3. Changement du mode de gestion : fauche plus intensive (nombre et type: épareuse) 4. Embuissonnement	
Trélex Bois de Ban	Friche sur ancienne gravière en clairière, xérophile	Population moyenne (10-20 ind.) + Réervoir potentiel important +/- Gestion actuelle optimale sans fauche systématique mais risque d'emhuissonnement	1. Embuissonnement 2. Changement du mode de gestion: fauche plus intensive (nombre et type: épareuse) 3. Isolement	
Givrins La Scie	Pâturage en clairière	Population faible (0-5 ind.) - Gestion actuelle trop intensive du pâturage - Mode de gestion des abords du pâturage et de la lisière trop intensives (trop d'interventions et avec l'épareuse)	1. Pâturage et fauches trop importants 2. Mode de gestion des abords du pâturage et de la lisière trop intensif 3. Isolement	
Givrins Réervoir	Friche à brachypode en clairière	Population faible (0-5 ind.) +/- Gestion actuelle optimale sans fauche systématique mais risque d'emhuissonnement	1. Embuissonnement 2. Changement du mode de gestion: fauche plus intensive (nombre et type: épareuse) 3. Isolement	

Proximité
connexion possible

Annexe 2. Description des mesures concrètes proposées pour chaque secteur où une population de *Mantis religiosa* a été détectée dans l'ouest vaudois.

Commune VD Localisation	Mesures	Acteurs
La Rippe Bucley	Pas d'action nécessaire étant donné la gestion optimale actuelle dans cette réserve naturelle et la connaissance de la présence de cette espèce.	DGE, Pro Natura, Commune
Coinsins Vettans	Actuellement, s'assurer de l'entretien non destructeur du talus, de l'ourlet et de la bande herbeuse longeant la chênaie, le non traitement avec des produits phytosanitaires à proximité. Le talus xérophile ne nécessite quasiment aucun entretien annuel, peut-être un entretien tous les 5 ans manuellement par des coupes de buissons prenant le dessus. Le cas échéant, réaliser un contrat d'entretien.	Exploitant agricole/viticole, propriétaires
Arzier-Le Muids Le Molard	Actuellement, le mode de gestion de la prairie avec 10% de la surface laissée non fauchée jusqu'en septembre est bénéfique. Cette mesure entre dans le cadre du réseau écologique «La Frontière». Dans ce cadre, cette mesure devrait être maintenue pour les années à venir. Quant au talus des voies ferrées, l'entretien devrait être optimisé pour la mante dans ce secteur et même sur l'ensemble de la ligne. Une fauche sans épareuse en mosaïque par secteur et par an serait à privilégier.	Exploitant agricole, Président et biologistes s'occupant du réseau écologique, direction de la compagnie de transport (Nyon-St-Cergue/Morez)
Bougy-Villars Villars-dessus	Actuellement, s'assurer de l'entretien non destructeur du talus, de la prairie et de la bande herbeuse longeant le cordon boisé, le non traitement de produits phytosanitaires à proximité. Le talus xérophile ne nécessite qu'un entretien minimal tous les 2-3 ans. Celui-ci devrait être réalisé par secteur. Il faut également veiller à limiter la prolifération des arbustes en réalisant des coupes manuelles tous les 2-3 ans également. Le cas échéant, réaliser un contrat d'entretien. Veiller également à l'aménagement du territoire en ne réalisant pas de construction sur cette prairie.	Exploitant agricole, propriétaires, Commune
Trélex Bois de Ban	Pas nécessaire dans l'immédiat mais dans les prochains 5 ans; maintenir des zones ouvertes en fauchant et débroussaillant par secteurs sur plusieurs années (comme dans le cadre des modes de gestion des réserves). Ces entretiens par alternance permettent de maintenir des oothèques durant l'hiver et la zone ouverte avec présence de lumière pour d'autres insectes pouvant servir de proies.	DGE, inspecteurs et gardes forestiers, propriétaires, Commune.
Givrins La Scie	Dans l'immédiat, le mode d'entretien des abords du pâturage, des lisières du chemin forestier doit être améliorés. En effet, cet ourlet xérophile pousse peu et ne nécessite pas un entretien si drastique et si régulier. La destruction de cet ourlet par l'épareuse doit être remplacée par un mode d'entretien plus doux et la barre de coupe positionnée de manière moins basse. La fréquence d'entretien peut être espacée et une fauche par secteur en alternance peut être aussi envisagée. Quant au pâturage, un pacage moins intense ou des zones abris (à l'instar des 10% laissés non fauchés comme mesure dans les réseaux écologique) pourraient être proposés à l'exploitant.	DGE, inspecteurs et gardes forestiers, exploitant agricole, propriétaire, Commune
Givrins Le Réservoir	Pas nécessaire dans l'immédiat. Dans la partie supérieure, il faudrait, dans les prochains 5 ans, maintenir des zones ouvertes en fauchant et débroussaillant par secteurs sur plusieurs années (comme dans le cadre des modes de gestion des réserves). Ces entretiens par alternance permettent de maintenir des oothèques durant l'hiver et la zone ouverte avec présence de lumière pour d'autres insectes pouvant servir de proies. Dans la partie basse régulièrement fauchée, une fauche moins drastique (sans épareuse) et par secteurs serait à envisager.	DGE, inspecteurs et gardes forestiers, propriétaires, Commune